

INFORMATIONS GENERALES ET FONCTIONNEMENT

La Commune de BONNY-sur-LOIRE organise un CENTRE DE LOISIRS ouvert **aux enfants de 3 à 12 ans** (3 ans si l'enfant est scolarisé) et qui sera dirigé par Mme Anaïs GUESSELIN. Les enfants seront accueillis par tranches d'âge.

PERIODE D'OUVERTURE

Du **lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023** (du lundi au vendredi), de 9 h à 17 h 30. Un service d'accueil et de départ échelonnés fonctionnera le matin de 8 h à 9 h et le soir de 17 h 30 à 18 h. Fermé le vendredi 14 juillet.

L'équipe d'animation et le projet pédagogique

L'organisation du Centre de Loisirs est prévue pour l'accueil d'une cinquantaine d'enfants. Sous la direction d'Anaïs les animateurs et animatrices, titulaires ou stagiaires BAFA et les agents communaux diplômés, proposent à vos enfants toutes sortes d'animations éducatives, ludiques et sportives.

Tout en garantissant la sécurité de vos enfants, nous nous efforçons de leur transmettre notre passion de l'animation. A travers la pratique et la découverte de nouvelles activités, tout en restant à leur écoute, nous souhaitons partager avec eux des moments de vacances et de loisirs.

L'équipe d'animation appliquera le protocole sanitaire en vigueur fourni par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Tarifs et inscriptions

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine. Le planning devra être respecté et ne sera pas modifiable sauf cas exceptionnel validé par la mairie. Les absences non prévenues et sans certificat médical ne seront pas remboursées.

TARIFS A LA JOURNEE ET A LA SEMAINE

Pour les familles de BONNY

- allocataires de la CAF ou MSA DU LOIRET *

Q.F.	A la journée	A la Semaine
< 264	3.50 €	17.50 €
De 265 à 398	5.00 €	25.00 €
De 399 à 599	7.30 €	36.50 €
De 600 à 710	8.00 €	40.00 €
De 711 à 800	8.60 €	43.00 €
> 800	9.80 €	49.00 €

- non allocataires 11.80 € 59.00 €

Familles non allocataires 2ème enfant- 1.70 €/jour

Familles extérieures de BONNY.....+ 5.00 €/jour

Participation grande sortie.....10.00 €

Participation veillée..... 3.00 €

Acompte en mairie à l'inscription (1 semaine) si inscription plus d'une semaine (5 jours) ou 2 jours si inscription moins d'une semaine.

*QF à la date d'inscription.

TARIFS

En 2022, le coût de fonctionnement de l'accueil de loisirs de l'été (salaires, activités, restauration, matériel, sorties, assurance) représente 50.98 € par journée/enfant soit **254.89 € par semaine**. De ce prix sont déduites les participations de la CAF/MSA pour les allocataires de la CAF/MSA dont le QF est inférieur à 711.

PAIEMENT

Le paiement du centre s'effectuera à réception de l'avis des sommes à payer par chèque bancaire ou postal ou par mandat ou par virement ou par Internet en vous connectant sur www.payfip.gouv.fr ou par espèces/carte bancaire auprès d'un buraliste agréé (CAFE DU LOIRET à Bonny)



INSCRIPTIONS

- Dossier à compléter en mairie si votre enfant est déjà inscrit à l'ALSH petites vacances, l'ALSH périscolaire ou à la cantine.

- Dossier à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune www.bonny-sur-loire.fr dans les autres cas.

La date limite d'inscription est fixée au **27 mai 2023**.

Au-delà de cette date, les inscriptions ne seront prises que dans la limite de la capacité d'accueil.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Mairie de BONNY-sur-LOIRE
Tél : 02 38 29 59 00
Courriel : mairie@bonnysurloire.fr
Site : www.bonny-sur-loire.fr

PROGRAMME D'ANIMATIONS

A.L.S.H. LES P'TITES CANAILLES

Activités manuelles et artistiques

Activités sportives

Sorties extérieures



INFORMATIONS

PROGRAMME D'ANIMATION

ACCUEIL DE LOISIRS DE BONNY-sur-LOIRE

« Les P'tites Canailles »

ETE 2023

Du 10 juillet au 4 août